PROCÈS-VERBAL DU BUREAU
Lundi 20 avril 2026 à 14h00 au siège de la Ligue et en visio-conférence

Présents: Messieurs Joël CASTANY, Serge PRATMARTY, Pierre CROS, Didier CEYSSON, Stéphane LAPIERRE, Bernard BOURTOULE; Mesdames Jessica BOURSET, Monique LANIES, Annette BERBOUS.

Assistent: Messieurs Eric PLANES, Vincent RODRIGUEZ, Pierre CIBOT, Rémi JANOTTO

Excusés : Messieurs Laurent ROVIRA Thierry VIGNOBOUL, Jérôme ASSIE, François TISSOT, Stéphanie BEZIAT

Hommage à Laure et Jean

Le Président ouvre la séance en rappelant qu'un moment de recueillement est observé à la mémoire de Laure et Jean, deux collaborateurs disparus. Il indique que plusieurs membres participé aux cérémonies de recueillement. Il souligne la perte importante que ces décès représentent pour la Ligue et précise que le système RH est engagé afin d'organiser le remplacement des collaborateurs disparus.

Le Président annonce que l'équipe de jeunes filles de rugby à 7 d'Occitanie a été sacrée championne de France la veille à L'Aigle. Il félicite les joueuses et le staff, rappelle l'objectif fixé de « briller » et propose, avec l'accord de Pierre CROS, de prévoir une récompense commémorative pour les vingt joueuses et membres du staff. Il a également proposé d'inviter officiellement les joueuses au match de Tarbes, Jessica BOURSET étant chargée d'indiquer le type de tenue souhaité pour un éventuel flocage.

Validation du procès-verbal du bureau du 30/03/2026

Le Président soumet à validation le procès-verbal de la réunion du bureau du 30/03/2026.
Ce procès-verbal, ne suscitant aucune observation, il est validé à l'unanimité des membres présents.

Retours du rendez-vous SNCF

Pierre CIBOT présente le retour de la visioconférence conduite avec le Président et Stéphane LAPIERRE au sujet de l'opération SNCF. Le compte rendu reçu le vendredi précédent propose deux axes : d'une part, un test grandeur nature portant sur quarante à cinquante clubs en octobre-novembre 2026, puis en mars 2027 lors des matchs retour ; d'autre part, l'étude d'une extension continue de l'opération « train à 1 euro » sur un ou deux clubs tests, notamment pour les catégories jeunes.
Pierre CIBOT ajoute qu'un test pourrait également être envisagé lors des tournois organisés le 13 juin à Labarthe-sur-Lèze. Une réunion doit être organisée avant la fin du mois d'avril avec la Région et la SNCF afin de finaliser le projet test.

Il est aussi envisagé d'étudier l'extension de cette démarche à la partie salariale et, avec Rémi JANOTTO, à l'arbitrage. Le Président conclut que le dossier avance favorablement, même s'il demeure techniquement complexe.

Retours Business Club FFR

Le Président donne la parole à Pierre CIBOT puis à Stéphane LAPIERRE concernant les échanges avec le Business Club FFR, MyCom et FitGroup.
Stéphane LAPIERRE indique que des discussions sont en cours avec la Fédération, MyCom et FitGroup afin de rechercher un terrain d'entente sur le mode de fonctionnement. Il précise que, pour la Ligue, une collaboration non maîtrisée serait plus dangereuse qu'opportune, compte tenu du partenariat existant et de la liste de partenaires déjà constituée.
Stéphane LAPIERRE rappelle que les revenus générés par le business club actuel représentent environ 50 % de l'enveloppe redistribuée aux clubs. La Ligue entend donc protéger ses intérêts, ceux des clubs et ceux de ses collaborateurs. À ce stade, aucune convergence n'est trouvée sur un modèle de fonctionnement collaboratif. Le Président confirme que le dossier reste sensible, car les interlocuteurs sollicitent souvent les mêmes partenaires que ceux déjà engagés auprès de la Ligue.

Journée « les femmes en première ligne » du 13/06/2026

Jessica BOURSET expose l'organisation envisagée pour reporter la journée « les femmes en première ligne » l'après-midi de l'Assemblée générale du 13 juin 2026. Les femmes dirigeantes invitées à l'Assemblée générale seraient conservées au déjeuner, puis réunies durant environ trois heures, entre 13h30 ou 14h00 et 16h00 ou 16h30. L'action est préparée en collaboration avec le partenaire Aésio, dont l'un des axes porte sur la santé des femmes.
Jessica BOURSET précise que les thèmes retenus portent sur la posture de dirigeante, la santé mentale liée aux responsabilités et le partage d'expérience. L'objectif est que ces dirigeantes se connaissent, se reconnaissent, puissent échanger sur ce qu'elles vivent bien ou moins bien, et que la Ligue identifie les moyens de mieux les accompagner. Elle attend un rendez-vous avec la psychologue afin de cadrer le contenu de la conférence et souhaite associer une ou deux présidentes à la préparation.
Le Président souligne que cette organisation permet de repositionner une journée initialement reportée, de la greffer à une journée déjà active et d'optimiser le soutien financier d'Aésio, contribuant ainsi à maîtriser le coût de l'Assemblée générale.
Jessica BOURSET ajoute qu'Aésio réalisera un film le jour même ; la Ligue pourra ensuite l'utiliser sur ses propres réseaux afin de valoriser son action auprès des femmes dirigeantes.

Dossier VEO et vidéo obligatoire

Le Président rappelle que Pierre CIBOT a pris en main le dossier VEO, présenté comme un dossier majeur. Trois niveaux sont distingués : l'acceptabilité fédérale d'une utilisation généralisée de la vidéo, la rédaction réglementaire à construire avec les services concernés, puis la faisabilité technique et financière, incluant le prix des caméras et surtout celui des abonnements.
Le Président indique avoir relancé Sylvain DEROEUX afin d'obtenir une réponse claire de la FFR sur l'autorisation préalable.
Pierre CIBOT précise que les échanges commerciaux avec la société VEO se poursuivent. Une réunion a eu lieu la semaine précédente et une nouvelle proposition, revue à la baisse, est attendue, notamment au regard du statut associatif et des questions de TVA. Une réunion doit également être organisée avec

les services opérationnels de la Région pour vérifier si le dispositif peut entrer dans l'aide aux petits matériels et déterminer si le portage doit être réalisé par la Ligue ou directement par les clubs.
Le Président et Pierre CIBOT rappellent que, même pour les championnats régionaux, la captation et l'utilisation des images doivent recevoir l'accord de la FFR, d'autant plus si les images sont destinées aux commissions régaliennes. Une relance doit être faite par Coralie PAPAILHAU.
Didier CEYSSON évoque l'exemple de la Ligue Sud, mais le Président précise que celle-ci a aidé et sponsorisé les équipements sans créer de véritable obligation juridique.
La Ligue Occitanie poursuit donc les travaux réglementaires avant toute décision définitive.

Point discipline

Le Président indique que de nouveaux éléments sont intervenus après la précédente réunion. Il rappelle que le club de Maureilhan a été exclu du championnat et remercie Didier CEYSSON, Stéphane LAPIERRE et Cédric GARCIA pour la gestion du dossier, conduite dans le respect des parties.
Stéphane LAPIERRE explique avoir fait appel de la décision, en demandant que soient pris en compte le caractère gratuit de l'aggression et le fait que le match était terminé.
Les dirigeants du club ont compris la démarche et n'ont pas contesté la mise à l'écart, ce qui doit leur permettre de reconstruire la saison suivante.
Le Président informe également le bureau que la sanction du club de Castelnau-Magnoac a été confirmée en appel par la FFR puis par le Comité olympique. Il évoque la situation de l'arbitre dont la sanction a été alourdie en appel jusqu'à deux ans d'inactivité, tout en rappelant que son témoignage avait permis de déclencher la procédure. Le Président insiste sur le devoir de respect des décisions, tout en souhaitant que la Fédération tienne compte du contexte.
Enfin, le Président remercie Stéphane LAPIERRE pour la procédure de match à risque mise en œuvre à la demande des clubs sur deux rencontres de Fédérale annoncées sensibles. Les retours des clubs sont positifs et la procédure confirme sa pertinence. Pour les finales à venir, il propose d'organiser une visioconférence collective avec les organisateurs et les présidents de clubs concernés afin de rappeler les procédures d'accueil, les recettes, les obligations de comportement et les précautions nécessaires.

Organisation des phases finales et présence des élus

Le Président présente l'organisation des phases finales à partir des désignations réalisées le matin même, en lien avec Stéphane LAPIERRE, Gilles COMBES et les équipes. Le week-end comprend six finales masculines, des demi-finales de promotion R2 et R3, ainsi que des quarts de finale de Coupe d'Occitanie. Les sites retenus sont notamment Auterive, Mazères, La Nouvelle, Muret, Saint-Jory, Capestang, Saint-Lys et Trèbes pour deux finales de réserve organisées le samedi en fin de journée.
Le Président précise que les choix de sites reposent sur les candidatures reçues, la volonté de faire jouer les finales régionales dans des clubs régionaux et la recherche d'une équité géographique, avec des écarts de déplacement limités lorsque cela est possible. Il signale qu'un match reste sous réserve en raison d'un incident faisant l'objet d'une enquête disciplinaire.
Le Président insiste sur la nécessité d'une présence des élus de la Ligue autour de Serge PRATMARTY.
Didier CEYSSON devrait être présent à Capestang et le Président indique qu'il se rendra à La Nouvelle.
Stéphane LAPIERRE est évoqué pour Auterive, et Jocelyn BROUSSE pour Auterive puis Trèbes.
Monique LANIES indique qu'elle représentera la Ligue selon les désignations à confirmer par Gilles.
Didier CEYSSON précise prendre en charge les boucliers, notamment pour La Nouvelle, afin d'éviter des envois postaux.

Procédure de vœux des clubs

Le Président informe le bureau que la procédure de vœux des clubs pour la saison suivante est lancée côté masculin senior. Il précise que soixante-quatorze réponses sont déjà enregistrées. Cette procédure permet aux clubs de signaler leurs contraintes calendaires, telles que fêtes locales, indisponibilités ou préférences de dates.
Le Président attire l'attention de Jessica BOURSET sur le fait que cette démarche concerne à ce stade le secteur masculin. Il convient donc d'être vigilant pour l'intégration ou l'articulation avec les demandes du secteur féminin. Aucun arbitrage définitif n'est formulé pendant la séance, mais le sujet est identifié comme devant être suivi dans la préparation des calendriers.

Étude d'externalisation logistique

Pierre CIBOT présente l'étude d'une externalisation logistique après la cession de la société Yapak avec laquelle la Ligue envisageait initialement de travailler. Une offre a été reçue de la société OFA Solutions, déjà connue dans le rugby pour avoir travaillé avec la Ligue Nationale de Rugby et la FFR. L'objectif est d'étudier une solution de stockage et de gestion du dernier kilomètre, sous réserve de validation tarifaire.
Pierre CIBOT cite plusieurs cas problématiques : les livraisons textiles, les commandes de tenues d'arbitres, les commandes de vins ou de champagne, les arrivées de ballons et de matériels fédéraux, ainsi que les structures gonflables stockées dans les containers de la Ligue. Aujourd'hui, ces opérations nécessitent de réceptionner, trier, reconditionner puis redistribuer les produits, avec un risque d'erreur et un temps administratif important.
La solution envisagée permettrait, pour les produits maîtrisés à la commande, de faire livrer directement le prestataire puis d'organiser le dispatching jusqu'aux bénéficiaires. Elle pourrait aussi libérer de l'espace de stockage au siège et réduire les déplacements internes. Le principal point de vigilance concerne la FFR, qui doit informer en amont la Ligue de la nature du matériel livré, du donneur d'ordre et des destinataires finaux. Le dossier sera repris avec Pierre CROS à son retour afin d'analyser les contrats, les coûts et les gains attendus.

Point RH

Le Président indique que le système RH est engagé pour organiser le remplacement des collaborateurs disparus.
Le Président évoque la charge pesant sur les équipes internes, en particulier sur les fonctions communication et événementiel. Il constate que les collaborateurs sont fortement sollicités et que certaines actions, notamment de relation presse, pourraient nécessiter un appui externe ponctuel ou structuré. Cette réflexion doit être approfondie avec Pierre CROS et Pierre CIBOT.

Référent intégrité

Le Président informe le bureau que la candidature de Jacques BASCOU comme référent intégrité a été proposée à la Fédération française de rugby. Il a accepté cette mission.
Le Président précise que le référent intégrité aura vocation à être le porte-parole de la mission d'éthique et de déontologie. Aucune objection n'est formulée par le bureau. Le point est donc présenté comme une information actée, sous réserve de la suite donnée par la FFR.

Organisation du match à Tarbes

Pierre CROS indique avoir demandé, par prudence, qu'une provision pour charge soit passée sur ce match. Les organisateurs travaillent encore sur plusieurs zones d'ombre, notamment la billetterie : 340 billets sont vendus au moment de la réunion, alors que le point mort est estimé entre 2 000 et 2 500 billets.
Pierre CROS demande de réduire au minimum les frais d'encadrement et de sécurité, en recourant autant que possible aux bénévoles du club et du comité départemental. Le contexte local est jugé compliqué : difficultés du club professionnel, démission du président de l'association, climat général fragile dans le territoire et week-end peu favorable. Jessica BOURSET suggère de rechercher un soutien d'entreprise ou de sponsoring, mais le Président répond que les délais sont désormais trop courts, à J-10.
Bernard BOURTOULE rend compte d'une visioconférence organisée avec Christophe, la mairie, la responsable du service des sports et le nouveau président de l'association. Il se veut rassurant : les bénévoles nécessaires sont identifiés, y compris pour les parkings, les guichets, les buvettes et la sécurité. Le Président souligne l'importance de cette confirmation pour réduire la voilure financière.

Compétition Seven

Eric PLANES présente le renouvellement du challenge de rugby à 7 destiné à offrir une continuité d'activité aux clubs éliminés en fin de saison, de R1 à Fédérale 1, avec la possibilité d'inviter un club de R2 demandeur.
Deux étapes sont prévues : le jeudi 14 mai à Gaillac et à Servian, puis le 30 mai à Servian et à Muret. Les douze équipes les mieux classées à l'issue de ces étapes seront invitées à l'étape d'Accession Seven à Labarthe-sur-Lèze le 13 juin.
Le Président demande aux élus de promouvoir activement cette compétition auprès des clubs éliminés, en particulier dans les territoires concernés. Il rappelle que cette action répond à une demande de « jouer plus » et que la Coupe d'Occitanie, initialement critiquée, est désormais plus structurée. Il mentionne aussi un partenariat signé par Christophe BASTIE avec Optic 2000, en soutien à l'activité rugby à 7.
Eric PLANES présente ensuite la mise en place d'une sélection Seven Occitanie. La commission, avec l'appui des CTC, propose de s'appuyer sur des joueurs de moins de 23 ans issus des centres de formation. Un contact a été pris avec Nicolas LEROUX, de l'Académie Olympique Seven, qui voit favorablement la démarche. Un courrier validé par le Président sera adressé aux présidents des associations gestionnaires de centres de formation.
Pierre LACHÂTRE, Mathieu ROLLIN et Vincent DESPREZ doivent se répartir le phoning auprès des clubs. Vingt-cinq jeunes seraient invités le 14 mai, idéalement à Villeneuve-la-Comptal, pour une première mise en place avant le Garonna Seven à Toulouse.
La sélection participerait ensuite à l'étape d'Accession Seven et, en cas de qualification, aux finales des championnats de France à Versailles. Le Président précise qu'une marge budgétaire existe car peu de dépenses ont été engagées sur le budget seven.

Competitions jeunes

Eric PLANES fait un point sur la consultation des clubs concernant les futures competitions jeunes. La dernière visioconférence doit se tenir le soir même avec les clubs des Pyrénées-Orientales et de l'Aude.

À ce stade, les retours sont largement favorables à la formule proposée, enrichie à la marge grâce aux remarques des éducateurs. Les éducateurs expriment une réelle volonté de mettre en œuvre ce type de compétition.
Eric PLANES indique le souhait exprimé d'étendre également la démarche à la R2. Il doit travailler avec Bernard BATLLE à la rédaction d'un Google Form permettant de faire voter les clubs. Avant diffusion, la nouvelle formule et ses aspects réglementaires seront soumis au bureau. Le Président insiste sur l'importance du contact direct avec le terrain, de l'écoute des critiques et des propositions, et de la concrétisation par un sondage avant arbitrage définitif en Assemblée générale.
Les objectifs affichés sont la clarification de la pyramide, l'harmonisation des poules, la promotion des clubs, l'homogénéisation des niveaux sportifs et la préparation à la Fédérale 3. Le projet prévoit notamment trois poules de 10 en R1, quatre poules de 10 en Promotion R1, cinq poules de 10 en R2 et sept poules de 10 en R3, avec des poules de 10 globalement plébiscitées, un calendrier homogène de 18 journées et des journées de repli.
Le Président précise que le projet, qui crée un niveau intermédiaire entre R1 et Promotion R1, a été validé préalablement par les compétitions FFR. Le système de montées et descentes sera étudié le 27 avril avec les autres évolutions réglementaires, notamment celles du secteur féminin, des cartes et des écoles de rugby. Après validation interne, le projet sera soumis aux clubs via Google Forms.

Journée du 6 juin : finale Pro D2 et finales Seven jeunes / journée enseignants au MHR

Le Président rappelle que la journée du 6 juin à Toulouse reposera sur un double concept : les finales Seven jeunes, garçons et filles, et la finale de Pro D2 à Ernest-Wallon. Compte tenu du manque de places dans l'enceinte et du coût de l'opération, l'activité Seven et l'activité enseignants sont dissociées. Les finales Seven jeunes, représentant environ trente-six équipes, seront accueillies à Ernest-Wallon et sur ses annexes, avec une finale sur le terrain d'honneur et une participation à la finale de Pro D2.
Les jeunes auront un repas tiré du sac, ce qui permet de réduire les coûts et d'acheter davantage de places pour le match. Les enseignants seraient orientés vers Montpellier le 30 mai, à l'occasion de Montpellier-Pau, sous réserve de la programmation Canal+. Le tournoi de rugby à 5 aurait lieu le matin à Jacou, avec un petit déjeuner champêtre organisé par le club, puis un déplacement vers le match du MHR. Cent vingt places ont été réservées à 10 euros.
Le Président reconnaît que le modèle ne tient que si le match Montpellier-Pau reste programmé le samedi. Malgré cette incertitude, il demande de lancer l'opération, de mobiliser Olivier MILLES, les CTC et M. FANJEAU, et de communiquer sur la base du samedi.
Eric PLANES confirme que les CTC l'interrogent déjà sur la marche à suivre ; le Président tranche en faveur du lancement immédiat.

Point ANS

Le point ANS est présenté comme prêt au niveau de la Ligue : les sous-commissions sont constituées et les équipes sont mobilisées. Les délais de dépôt, initialement prévus le jour même à midi, sont prolongés de quarante-huit heures car seulement cinquante-quatre dossiers sont déposés à ce stade sur la région. Les enveloppes sont confirmées comme identiques à celles de l'année précédente : 115 000 euros pour les clubs et 63 700 euros pour les comités départementaux.
Le dossier propre à la Ligue est constitué et la Ligue envisage également de postuler sur la partie emploi / PST, dont l'ouverture est annoncée. Vincent RODRIGUEZ rapporte avoir entendu, à Graulhet, des échanges contrastés entre présidents de comités départementaux : certains travaillent leurs dossiers, d'autres expriment un sentiment négatif sur l'intérêt réel du dispositif au regard des montants susceptibles d'être obtenus.

Stéphane LAPIERRE répond que, lorsque les clubs sont correctement configurés et accompagnés, deux à trois heures de travail peuvent permettre d'obtenir deux à trois mille euros de subvention, ce qu'il considère comme un rapport effort/résultat utile, surtout si le nombre de dossiers est inférieur à l'année précédente. Le Président relie toutefois ces difficultés à la faiblesse des moyens administratifs et des compétences disponibles dans certains comités départementaux.

Point AFNOR

Le Président regrette que l'opération de labellisation AFNOR, présentée comme une reconnaissance importante et de portée internationale, n'ait pas bénéficié d'une couverture médiatique suffisante. Il estime que la résonance de l'opération est restée trop limitée aux réseaux sociaux et que la Ligue doit mieux structurer son « faire savoir » pour les actions à forte valeur institutionnelle.
Pierre CROS estime que ces sujets doivent être préparés en amont, à partir d'un état des besoins et d'un lissage sur douze mois des actions essentielles à couvrir. Le Président demande de travailler avec Pierre CIBOT sur une programmation annuelle d'une dizaine d'actions phares à promouvoir, afin d'évaluer l'intérêt d'un appui externe, ponctuel ou plus structuré.

Retour reunions de terrain

Le Président indique qu'il se rend le soir même à Graulhet pour échanger avec les clubs du Tarn et certains clubs de l'Aveyron, avec une présence satisfaisante. Il revient également sur la réunion tenue en Ariège le 16 avril, qu'il qualifie de très positive, avec une belle participation.
Le Président rappelle aussi la signature, le 16 avril, de l'accord avec la société Escates/Hydromatch concernant l'installation gratuite de réducteurs de consommation d'eau dans les douches. La Ligue bénéficie d'un accompagnement financier pendant trois ans, avec une gratification potentielle selon le nombre d'installations. Les collectivités propriétaires doivent se porter candidates et les clubs recevront également une petite indemnité.
Le 18 avril, le Président revient sur le challenge à la foire de Toulouse, avec l'intervention de Rémi JANOTTO et la représentation assurée par Serge PRATMARTY.
Le même jour, Jessica BOURSET a représenté la Ligue aux Trophées pour Elles à Castanet. Elle souligne la qualité de l'accueil, la disponibilité des trois terrains, la possibilité donnée aux trois comités non qualifiés de jouer tout de même et le bon déroulement global de la manifestation.
Jessica BOURSET signale quelques points de vigilance : un incident entre deux joueuses, rapidement maîtrisé par l'arbitre avec un carton rouge de chaque côté ; une blessure ou difficulté de santé gérée grâce à la présence d'un médecin ; l'absence du CD32 malgré les relances, alors que plus de 150 joueuses U18 évoluent dans le département ; et la participation non conforme d'une joueuse d'élite par le CD11, réglée avec diplomatie auprès de la joueuse et de ses parents. Eric PLANES souligne ensuite le rôle central des CTC dans les sélections départementales.

Aides aux clubs, clubs excentrés et label club engagé

Le Président aborde le plan d'aides aux clubs, notamment l'aide aux clubs excentrés.
En Ariège, secteur d'Espezel-les-Cathares et du Haut Salat sont évoqués ; dans l'Aude, le Pays de Sault; dans le Gard, RCSM et Le Vigan ; dans l'Hérault, la Haute Vallée de l'Hérault et les Gorges de l'Hérault ; dans les Pyrénées-Orientales, le RAC et le Vallespir.

Le Président indique que des réponses manquent pour le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne, le Gers et certains cas des Hautes-Pyrénées. Vincent RODRIGUEZ pour le 82 s'engage à transmettre un retour rapidement. Le Président confirme que la notion s'apprécie au niveau du club et peut donc inclure des clubs féminins.
Le Président évoque ensuite les aides liées au secteur féminin, plus complexes que prévu car le fichier fédéral rattache des clubs supports sans faire le lien complet avec les rassemblements et la géographie.
Le poste arbitrage pourrait être légèrement supérieur au budget prévu, Rémi JANOTTO.
Sur le label club engagé, deux méthodes sont envisagées : reprendre l'évaluation de la FFR fondée sur quarante-sept questions, malgré l'absence de classement fédéral, ou attendre la fin du travail des CTC pour croiser le label club engagé FFR avec le label Rugby Occitan.
Pierre CROS rassure le bureau sur la trajectoire globale de clôture au 30 juin, jugée conforme aux prévisions en intégrant les subventions décidées.

Agenda des élus et réunions à venir

Le 21 avril: conférence sur la santé mentale au siège avec la Société Générale, Jessica BOURSET, Serge PRATMARTY et Cédric NICARD sont cités pour la représentation, le Président étant absent. Les finales régionales sont prévues les 25 et 26 avril. Le 27 avril constitue la date limite pour les modifications réglementaires, avec une réunion des porteurs de sujets.
Le 29 avril : réunion avec les comités départementaux.
Les 1er, 2 et 3 mai sont consacrés à la venue de Florian GRILL autour de Tarbes, avec match le 2 mai, déjeuner à la mairie, remise de médaille à Tony MARIN et visites de clubs et de tournois ; Serge PRATMARTY est identifié comme maître de cérémonie.
Eric PLANES indique qu'une ETR aura lieu le 30 avril à Laloubère, puis que les équipes seront mobilisées sur le Festival des Pots'agés à Argelès-Gazost les 1er et 2 mai.
Le 11 mai se tiendra un bureau avec les responsables des commissions sportives.
Le 18 mai : CODIR.
Le 28 mai : réunion addictions dans le Gard et l'est de l'Hérault.
Le 30 mai : les finales de rugby à 5 à Labarthe-sur-Lèze et l'opération enseignants au MHR.
Les 5 et 6 juin coïncident avec la journée mondiale du développement durable et le partenariat avec Arterris, pour lequel une représentation du Président devra être suppléée.
Le 6 juin : la finale Pro D2 et les finales Seven jeunes ;
le 13 juin: l'Assemblée générale, la journée « femmes en première ligne » et le tournoi Accession Seven.

Congrès FFR, Bodega et partenaires

Le Président informe le bureau que le congrès de la FFR se tiendra les 3, 4 et 5 juillet à Brest. Stéphane LAPIERRE indique qu'il faudra réaliser rapidement un sondage auprès des élus pour connaître les participants.
Pour la Bodega, l'idée privilégiée est de s'appuyer sur Arterris et sa filiale agroalimentaire afin de fournir des produits représentatifs de l'Occitanie. Des salariés pourraient être missionnés sur place avec le camion pour tenir le stand de la Ligue.

Divers

Le Président évoque les perspectives de finales centralisées pour la saison suivante, avec des pistes autour de Castres et de Béziers, qui nécessiteraient un dispositif de communication.
Bernard BOURTOULE indique avoir travaillé avec le cabinet de la ministre des Sports, afin d'examiner la possibilité de sa venue à Tarbes. Aucun retour n'est reçu à la date de la réunion. Sa venue à Argelès est en revanche annoncée comme certaine.

fin de séance : 16h00
Prochain bureau : Lundi 11 mai 2026 et les responsables des commissions sportives l'après midi

Le Secrétaire Général



Stéphane LAPIERRE